

TERMES DE REFERENCE

“Aménagement paysager à Bas et Haut Jerusalem
Croix Rouge Américaine
Programme Canaan – Ansanm Nou Kapab

La Croix Rouge Américaine engagera les services d’une firme spécialisée dans l’aménagement paysager des espaces publics à Canaan.

Le contrat durera un mois. La période de performance commence le plus vite que possible, elle est estimée à : 19 mars 2018 à 20 avril 2018. (3 semaines pour les plantations et une pour les finitions)

Le montant total du contrat dépendra des offres financières reçues.

CONTEXTE

Comme parti du programme global de Canaan, la Croix Rouge Américaine supporte l’aménagement des espaces communautaires et publics à Canaan. Ces espaces sont originellement réservés par la communauté et servent un rôle important dans cette ville émergente. Certains sont déjà aménagés en béton et pavés et nécessitent l’aménagement paysagers, et autres sont complètement neuves, et les plantes serviront un rôle structurant dans l’espace public.

LIVRABLES

La firme aura à effectuer des aménagements paysagers divers dans plusieurs espaces publics à Onaville Les travaux à effectuer par espace public sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les quatre types d’aménagements typiques sont :

1. **Mini-forets** – Le mini-foret est l’aménagement plus intense et technique, demandant une précision important. Une note technique décrivant la méthodologie suit à la fin de ces Termes de Reference. Les mélanges typiques sont aussi décrits dans la tableau 1 ci-dessous .
2. **Bac a plantes** – Une surface linéaire à planter à l’intérieur d’une espace public déjà bétonnée ou pavée.
3. **Espace verte** – Une terme de base pour décrire des plantations plus traditionnels – plantation des fleurs, ou plantation des arbres à basse densité.
4. **Arbre isolé**- arbre de 2 à 3 m

Le tableau 1 présente la liste des espaces publics et le type de plantation nécessaire. Il indique les types des plantes à planter dans chaque espace, et une estimation des surfaces (m²). Pour certains espaces publics, un travail préliminaire a été fait par la Croix Rouge Américaine et ses partenaires ; comme indiqué dans le tableau. Des autres commentaires spécifiques à chaque espace y sont inscrits.

Tableau 1 :

Onaville	place 20		deja plantee	remettre des plantes non comestibles	plantules eparillee laurier , neige pite
Bas Jerusalem	place Preval jerusalem 3		deja plante	bac a plante	ajoutes des arbustes et couvre sol et du mulch
Bas Jerusalem	place Preval jerusalem 3	120 m2	deja plante	miniforet	ajouter des couvres sol et du mulch
Bas Jerusalem	puits jacob Jerusalem 3		non amenege	fleurs (palmier multiple, cretonne, neige...)	mettre la terre noire planter et mettre le mulch
Bas Jerusalem	puits atouriste Jerusalem 7		non amenege	fleurs (palmier multiple, cretonne, neige...)	mettre la terre noire planter et mettre le mulch
Haut Jerusalem	place publique de bellevue	372 m2	fouille partielle	mini foret melange forestier	fouilles effectuees partiellement , mettre la terre noire planter et mettre le mulch
Haut Jerusalem	place Tet ansanm Bellevue		fouille finie	melange forestier	mettre la terre noire planter et mettre le mulch
haut jerusalem	place Tet ansanm Bellevue		a fouiller	bac a plante	neige, laurier, diverses varietes de pites et mulch

SOUSSION

Tous les soumissionnaires devraient soumettre une offre financière détaillée. Cette offre financière devrait être structurée par espace public mentionné dans la matrice, avec un prix total par espace public. En plus, elle devrait montrer les détails pour chaque espace public tel que : les prix unitaires pour les plantes, quantités de terre, transport, main d'œuvre, etc.

Toutes les soumissions devraient être remises à la Croix Rouge Américaine avant la fin de la journée du 9 mars.

Pour toutes les soumissionnaires qui manifestent leur intérêt avant le 5 mars une visite de terrain sera effectuée le 6 mars

CALENDRIER DE PAIEMENT

Les paiements seront faits deux semaines après soumission d'une facture. Le paiement sera effectué en deux tranches :

1. Une première tranche de 60 % après la signature du contrat.
2. La tranche finale après acceptation officielle par la Croix Rouge Américaine du travail. La Croix Rouge Américaine fera une visite des lieux avec la firme pour confirmer, et assurer que les plantes restent vivantes.